

REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
MARDI 27.08.2024

Présents : S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER,
D. ROMAIN, P. SAK, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : B. DUMONT, X. SMAL, A.-M. HABETS, J.-L. MASSART

1. ADMINISTRATION.

- a. Les rapports de l'OA du 14.05 ainsi que celui de la réunion générale des clubs sont approuvés.
- b. Le point « b » concernant la maison des sports de la province sera traité en fin de réunion.

2. CHAMPIONNAT.

- a) Depuis la mise en ligne des grilles des championnat, il n'y a pas eu de changements demandés pas les clubs.
- b) Depuis l'idée qui avait été lancé en réunion générale des clubs de faire des séries de 10 à partir de la saison 2025-2026, un seul club a réagi en se disant favorable aux séries de 10, tout en spécifiant préférer un montant et 2 descendants.

3. ARBITRAGE.

- a) Presque l'ensemble des arbitres ont inscrit leurs congés et déconvocations dans Fedinside. C'était ce qui leur avait été demandé pour leur faciliter la tâche avec le nouveau logiciel Clubee.
- b) 80 personnes ont visionné la 1ère « visio » d'information de Clubee, 65 pour la 2^{ème}.
- c) Une autre visant les clubs a été visionné par 63 personnes.
- d) Sur les 3 arbitres qui n'avaient pas encore confirmé leur participation à la saison 2024-2025, 2 ont effectivement décidé d'arrêter.
- e) La réunion des arbitres est fixée au 11.09.2024 à 19h30 dans les installations de Champlon.
- f) 4 candidats arbitres sont inscrits pour passer l'examen qui aura lieu le 05.10.2024 à Champlon à 09h30.
- g) Un nouveau polo noir sera obligatoire pour tous les arbitres. Des échantillons de différentes tailles seront à l'essai lors de la réunion des arbitres. Une commande collective sera faite et les polos seront facturés aux clubs.
- h) La province a acquis un télémètre et un luxmètre pour procéder à l'homologation des salles et terrains.

4. TRESORERIE.

- a) Le bilan 2023-2024 et le budget 2024-2025 sont analysés et en l'absence du trésorier, le secrétaire qui avait eu des contacts avec lui a pu donner quelques réponses. Néanmoins, une question n'a pu être résolue. Elle a donc été transmise au trésorier qui a vérifié et corrigé l'erreur.

- b) Une question relative aux journées mini-volley quant à l'attribution d'une médaille lors de chaque organisation. Le responsable précise qu'à chaque fois, il remet une médaille différente. D'autres options sont présentées mais finalement, l'OA estime que repartir avec une médaille fait toujours plaisir aux enfants, et le principe est maintenu.
- c) Pour cette saison, le forfait pour l'arbitre est fixé à 41,48€, le parrainage à 25€ et le visionnement à 30€. Les frais de déplacement sont fixés 0,4415€ au km.

5. ASSEMBLEE GENERALE DE LA R.A.C.V.B.L.

- a) Aucune modification n'est à apporter aux statuts de l'ASBL cette saison.
- b) Les bilan et budget ayant été validés par l'OA, ils seront soumis pour approbation à l'AG ordinaire du 07.10 prochain.
- c) Les changements apportés aux règlements ont été présentés lors de la réunion générale des clubs. Il n'y a donc pas de raison à les représenter encore une fois.
- d) L'ordre du jour est présenté, adapté et validé par l'OA.
- e) Aucun administrateur ne voit son mandat venir à échéance en 2024. Il n'y a donc pas de poste vacant et donc pas d'appel à candidature en 2024.

6. TECHNIQUE.

- a) Les entraînements provinciaux débiteront le 08.09.2024.
- b) Le calendrier des activités de la saison sera envoyé via sport-easy.
- c) Les catégories d'âges pour participer aux inter-provinces sont les jeunes nés en 2009, 2010, 2011 et 2012. Une dérogation a été obtenue pour les 2008.
- d) En principe, il y aura deux équipes filles et une équipe garçons qui participeront aux inter-provinces, dans la catégorie B.
- e) Le stage de juillet s'est très bien passé. Tout le monde est satisfait, l'ADEPS, les entraîneurs et les participants.
- f) Le stage de la Toussaint se fera cette année sur 5 jours. 44 jeunes y participeront.
- g) Cette année, il sera demandé une participation de 250,00€ pour les 5 jours.
- h) Comme ce sera la 10^{ème} année que le stage sera organisé à la Toussaint, un tee-shirt sera floqué aux 10 ans.
- i) Comme l'inter-province de Pâques sera organisé dans la province, que 3 terrains sont nécessaires à son organisation, que les autres salles le permettant sont déjà fort occupées, il est demandé de voir si la salle de Libramont ne serait pas libre le lundi de Pâques. Le club de Libramont prend une option sur l'organisation.

7. DIVERS.

- a) Concernant le loisir, son championnat débutera le 23.09.2024. Actuellement, il y a 14 équipes inscrites dont 2 luxembourgeoises. On partirait donc avec 2 séries de 7 équipes. Toutefois, le GDL étudie la possibilité d'organiser son propre championnat. Si cette possibilité se réalisait, il y aura 2 équipes en moins et on fonctionnerait alors avec une série de 12 équipes.
- b) Le responsable du mini-volley pense qu'il pourrait organiser 8 journées, d'après les contacts qu'il a eus avec les clubs.

- c) Voici le planning des réunions pour la saison : les lundis 23.09, 21.10, 02.12.2024, les lundis 13.01, 17.02, 10.03, 14.04, 19.05.2025, la réunion générale des clubs est fixée au 03.06.2025 et l'assemblée générale le 06.10.2025.
- d) Pour rappel, l'assemblée générale de la R.A.C.V.B.L. 2024 aura lieu le 07.10.2024.
- e) Il est temps de revenir au point relatif à la maison des sports provincial. La question principale était de savoir si la majorité des membres adhèrent à ce projet. Il est évident que le volley-ball ne peut pas s'écarter de ce projet, même si nos besoins ne sont pas les mêmes que d'autres fédérations. Il reste à déterminer nos besoins et pour quel événement elle serait utilisée. Toutes nos réunions pourraient s'y faire au lieu de les faire soit à Bastogne ou à Champlon. Nos besoins sont définis et un questionnaire sera établi pour être adressé aux responsables du projet.
- f) Enfin, Bernard Valentin donne quelques explications concernant l'utilisation de Clubee.

Fin de la réunion : 23h30